

<b>Nom du produit :</b>	Sansil Luborflon ms 20	<b>Date de création/révision :</b>	21.09.12 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001332_2_20120921	<b>Remplace :</b>	BDS001332_20120427

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Sansil Luborflon ms 20**  
Vrac

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Agents de Démoulage

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**CRC Industries Europe bvba**  
Touwslagerstraat 1  
9240 Zele  
Belgium  
Tel.: +32(0)52/45.60.11  
Fax.: +32(0)52/45.00.34  
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Asemanrinne 13, 08500 Lohja	+358/(19)32.921	+358/(19)383.676
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303.0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Kryptongatan 14, 431 53 Mölndal	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CRC Industries Europe, Belgium:** Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0 825 812 822

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 32 36 36

PARIS: 01 40 05 48 48

RENNES: 02 99 59 22 22

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47



<b>Nom du produit :</b>	Sansil Luborflon ms 20	<b>Date de création/révision :</b>	21.09.12 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001332_2_20120921	<b>Remplace :</b>	BDS001332_20120427

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

<b>Santé:</b>	R36/38: Irritant pour les yeux et la peau. R40: Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes. R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Physique:</b>	R11: Facilement inflammable.
<b>Environnement:</b>	R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Autres dangers :</b>	non-classifié

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient:

tétrachloroéthylène

**Symbol(s) de danger :**

F : FACILEMENT INFLAMMABLE



Xn : NOCIF



N : DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT



**Phrases de risque (R) :**

R11: Facilement inflammable.  
R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.  
R40: Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.  
R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Phrases de conseils de prudence (S):**

S2: Conserver hors de la portée des enfants.  
S7: Conserver le récipient bien fermé.  
S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
S23: Ne pas respirer les vapeurs.  
S36/37: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.  
S46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
S61: Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

<b>Nom du produit :</b>	Sansil Luborflon ms 20	<b>Date de création/révision :</b>	21.09.12 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001332_2_20120921	<b>Remplace :</b>	BDS001332_20120427

**Dispositions particulières concernant l'étiquetage:**

spéciales/la fiche de données de sécurité.

Contains

tétrachloroéthylène

Peut déclencher une réaction allergique.

**2.3. Autres dangers**

Aucun(e)

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substances**

Non applicable.

**3.2. Mélanges**

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
tétrachloroéthylène	127-18-4	204-825-9	60-100	Xn,N	38-40-43-51/53-67	B
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	200-661-7	10-30	F,Xi	11-36-67	B
butane-1-ol; n-butanol	71-36-3	200-751-6	1-5	Xn	10-22-37/38-41-67	B
<b>Explication des notes</b>						
B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale						

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
tétrachloroéthylène		127-18-4	204-825-9	60-100	Carc. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3, Aquatic Chronic 2	H351,H315,H317,H336,H411	B
propane-2-ol alcool isopropylique	01-2119457558-25	67-63-0	200-661-7	10-30	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H319,H336	B
butane-1-ol; n-butanol	01-2119484630-38	71-36-3	200-751-6	1-5	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, STOT SE 3, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3	H226,H302,H335,H315,H318,H336	B
<b>Explication des notes</b>							
B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale							

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Contact avec les yeux :**

Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Faire appel à un médecin si l'irritation persiste



<b>Nom du produit :</b>	Sansil Luborflon ms 20	<b>Date de création/révision :</b>	21.09.12 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001332_2_20120921	<b>Remplace :</b>	BDS001332_20120427

<b>Contact avec la peau :</b>	Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau. Ensuite laver avec du savon et de l'eau Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
<b>Inhalation :</b>	Air frais, tenir calme et au chaud. Pratiquer la respiration artificielle seulement si le sujet ne respire plus Obtenir immédiatement une assistance médicale
<b>Ingestion :</b>	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion Rincer la bouche avec de l'eau (ne pas avaler) Obtenir immédiatement une assistance médicale

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation :</b>	Peut entraîner irritation. L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements Symptômes: maux de gorge, toux, essoufflement, difficultés respiratoires graves, maux de tête.
<b>Ingestion :</b>	Peut causer des troubles gastro-intestinaux Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
<b>Contact avec la peau :</b>	Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Symptômes: rougeur, douleur.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur, troubles de la vision.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Informations générales :</b>	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
---------------------------------	--

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges de vapeur/air explosifs  
Risque d'explosion si chauffé sous atmosphère confinée  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées. HCl et traces de chlore peuvent être émis lors de la combustion.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
Substance se transformant en fumées, porter un appareil de respiration autonome

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle



<b>Nom du produit :</b>	Sansil Luborflon ms 20	<b>Date de création/révision :</b>	21.09.12 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001332_2_20120921	<b>Remplace :</b>	BDS001332_20120427

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.  
Porter un appareil respiratoire autonome.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques  
L'équipement devra être mis à la terre  
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.  
Assurer une ventilation adéquate  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Laver à fond après l'usage  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.  
Conserver hors de la portée des enfants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agents de Démoulage

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle



<b>Nom du produit :</b>	Sansil Luborflon ms 20	<b>Date de création/révision :</b>	21.09.12 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001332_2_20120921	<b>Remplace :</b>	BDS001332_20120427

## Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle du CE:</b>			
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	VME	400 ppm
		VLE	500 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien</b>			
tétrachloroéthylène	127-18-4	VME	25 ppm
		VLE	100 ppm
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	VME	400 ppm
		VLE	500 ppm
butane-1-ol; n-butanol	71-36-3	VME	50 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse</b>			
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	VME	200 ppm
butane-1-ol; n-butanol	71-36-3	VME	50 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, France</b>			
tétrachloroéthylène	127-18-4	VME	50 ppm
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	VME	-
		VLE	980 mg/m3
butane-1-ol; n-butanol	71-36-3	VLE	50 ppm

## 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Procédures d'ordre technique :</b>	Assurer une ventilation adéquate Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
<b>Protection individuelle :</b>	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit Assurer une ventilation adéquate
<b>inhalation :</b>	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié. Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A ou AX)
<b>la peau et les mains :</b>	Porter des gants (alcool de polyvinyle)
<b>les yeux :</b>	Porter des lunettes.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect : état physique :</b>	Liquide.
<b>couleur :</b>	Blanc cassé.
<b>odeur :</b>	Odeur caractéristique.
<b>pH :</b>	Non applicable.



<b>Nom du produit :</b>	Sansil Luborflon ms 20	<b>Date de création/révision :</b>	21.09.12 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001332_2_20120921	<b>Remplace :</b>	BDS001332_20120427

<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Non connu.
<b>Point d'éclair :</b>	12 °C (en vase clos)
<b>Vitesse d'évaporation :</b>	Non connu.
<b>Limites d'explosion : limite supérieure :</b>	Non connu.
<b>limite inférieure :</b>	Non connu.
<b>Pression de vapeur :</b>	Non connu.
<b>Densité relative :</b>	1.225 g/cm <sup>3</sup> (@ 20°C).
<b>Hydrosolubilité :</b>	Insoluble dans l'eau
<b>Auto-inflammabilité :</b>	> 200 °C
<b>Viscosité :</b>	Non connu.

## 9.2. Autres informations

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif

### 10.2. Stabilité chimique

Stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage  
Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

### 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort  
acides  
métaux alcalino-terreux

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées. HCl et traces de chlore peuvent être émis lors de la combustion.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques



<b>Nom du produit :</b>	Sansil Luborflon ms 20	<b>Date de création/révision :</b>	21.09.12 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001332_2_20120921	<b>Remplace :</b>	BDS001332_20120427

Effet cancérogène suspecté-preuves insuffisantes

<b>Inhalation :</b>	Peut entraîner irritation. L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
<b>Ingestion :</b>	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie
<b>Contact avec la peau :</b>	Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Un contact prolongé avec la peau détruit le film lipo-acide
<b>Contact avec les yeux :</b>	Irritant pour les yeux

#### Donnés toxologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	LD50 oral rat	>2000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	>20 mg/l
		LD50 derm.rabit	>2000 mg/kg

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### Donnés ecotoxologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	IC50 algae	>100 mg/l
		LC50 fish	>100 mg/l
		EC50 daphnia	>100 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB



<b>Nom du produit :</b>	Sansil Luborflon ms 20	<b>Date de création/révision :</b>	21.09.12 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001332_2_20120921	<b>Remplace :</b>	BDS001332_20120427

Pas de renseignements disponibles

## 12.6. Autres effets néfastes

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Produit :</b>	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.
<b>Emballage contaminé :</b>	La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1992

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (isopropanol, tetrachloroethylene)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 3  
Risque subsidiaire: 6.1  
ADR/RID - Code de classification: FT1

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement:	Oui
IMDG - Marine pollutant:	Polluant marin
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement:	Oui

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (D/E)  
IMDG - Ems: F-E, S-D



<b>Nom du produit :</b>	Sansil Luborflon ms 20	<b>Date de création/révision :</b>	21.09.12 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001332_2_20120921	<b>Remplace :</b>	BDS001332_20120427

IATA/ICAO - PAX:	305
IATA/ICAO - CAO	307

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européens actuels.  
Directive 99/45/CE  
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°12: Affections professionnelles provoquées par les hydrocarbures aliphatiques halogénés énumérés ci-après , Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel
Maladies à caractère professionnels: rubrique:	602: Dérivés halogénés des hydrocarbures aliphatiques ou aromatiques, 603: Alcools, polyalcools et leurs esters nitriques

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

### SECTION 16: Autres informations

\*Explication des phrase de risques:

R10: Inflammable.  
R11: Facilement inflammable.  
R22: Nocif en cas d'ingestion.  
R36: Irritant pour les yeux.  
R38: Irritant pour la peau.  
R40: Effet cancérrogène suspecté - preuves insuffisantes.  
R41: Risque de lésions oculaires graves.  
R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
R37/38: Irritant pour les voies respiratoires et la peau.  
R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

\*Explication des mentions de danger:

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 : Liquide et vapeurs inflammables.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.



<b>Nom du produit :</b>	Sansil Luborflon ms 20	<b>Date de création/révision :</b>	21.09.12 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001332_2_20120921	<b>Remplace :</b>	BDS001332_20120427

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H351 : Susceptible de provoquer le cancer .  
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

REVISIONS DANS LE  
CHAPITRE :

Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

